



ERIC PIOLLE
MAIRE DE GRENOBLE

Réf. : VR/DSPE/LB/DA/n° 3
Ged n° 2021/500359

Affaire suivie par : Loïc Biot
Direction Santé Publique et Environnementale
☎ : 04.76.03.43.44

**RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-
SANTÉ DE L'OMS (RFVS) – EHESP**
Département SHSC
Avenue du Professeur Léon Bernard
35043 RENNES

Objet : Candidature au Conseil d'Administration du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

Monsieur le Président,

En tant que Maire de la Ville de Grenoble, j'encourage mes représentants à proposer notre candidature pour faire partie du Conseil d'Administration du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, de 2021 à 2027.

Engagés dans le Réseau des Villes-Santé de l'OMS depuis 2002, nous poursuivons l'objectif d'agir en vue d'améliorer la santé de nos concitoyens avec une attention particulière aux plus vulnérables en vue de réduire les inégalités actuelles dans l'espérance de vie. Les municipalités et les intercommunalités peuvent agir sur les multiples déterminants de la santé comme l'urbanisme, l'environnement, les transports, l'habitat, ou encore la politique de la cohésion sociale. Nous sommes convaincus que ces différentes politiques doivent être menées dans une démarche intersectorielle et volontariste.

Nous nous engageons à continuer à partager nos réflexions et nos expériences avec les 92 autres Villes-Santé et EPCI en vue d'améliorer l'efficacité des actions de tous les membres du Réseau.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

À Grenoble
Le

2 - MARS 2021

Eric PIOLLE

